

Présentation Générale du Missel Romain

Extraits

Ces extraits concernent le chant en général au cours d'une messe.

L'importance du chant

39. L'Apôtre invite les fidèles qui se rassemblent dans l'attente de l'avènement de leur Seigneur, à chanter ensemble des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés (cf. Col 3, 16). Le chant est en effet le signe de l'allégresse du cœur (cf. Ac 2, 46). Aussi saint Augustin dit-il justement: "Chanter est le fait de celui qui aime", et selon un proverbe ancien: "Bien chanter, c'est prier deux fois".

40. On fera donc grand usage du chant dans les célébrations, en tenant compte de la mentalité des peuples et des aptitudes de chaque assemblée. S'il n'est pas toujours nécessaire, par exemple aux messes de semaine, de chanter tous les textes qui, par eux-mêmes, sont destinés à être chantés, on mettra tout le soin possible pour que le chant des ministres et du peuple ne soit pas absent des célébrations, les dimanches et fêtes de précepte.

Cependant, en choisissant les parties qui seront effectivement chantées, on donnera toutefois la priorité à celles qui ont plus d'importance, et surtout à celles qui doivent être chantées par le prêtre, le diacre ou le lecteur, avec réponse du peuple, ou qui doivent être prononcées simultanément par le prêtre et le peuple

41. Le chant grégorien, en tant que chant propre de la liturgie romaine, doit, toutes choses égales d'ailleurs, occuper la première place. Les autres genres de musique sacrée, et surtout la polyphonie, ne sont nullement exclues, pourvu qu'ils s'accordent avec l'esprit de l'action liturgique et qu'ils favorisent la participation de tous les fidèles.

Et comme les rassemblements entre fidèles de diverses nations deviennent de plus en plus fréquentes, il est nécessaire que ces fidèles sachent chanter ensemble, en latin, sur des mélodies assez faciles, au moins quelques parties de l'Ordinaire de la messe, notamment la profession de foi et l'oraison dominicale.

III - LES DIFFÉRENTES PARTIES DE LA MESSE

47. Lorsque le peuple est rassemblé, tandis que le prêtre entre avec le diacre et les ministres, on commence le chant d'entrée (introït). Le but de ce chant est d'ouvrir la célébration, de favoriser l'union des fidèles rassemblés, d'introduire leur esprit dans le mystère du temps liturgique ou de la fête, et d'accompagner la procession du prêtre et des ministres.

52. Après l'acte pénitentiel, on commence toujours le *Kyrie eleison*, à moins que cette invocation n'ait déjà trouvé place dans l'acte pénitentiel lui-même. Puisque c'est un chant par lequel les fidèles acclament le Seigneur et implorent sa miséricorde, il est habituellement exécuté par tous, le peuple, la chorale ou un chantre y tenant leur partie.

Chaque acclamation est ordinairement dite deux fois, mais cela n'exclut pas, en raison du génie des différentes langues, des exigences de l'art musical, ou en raison des circonstances, qu'on puisse la répéter davantage. Quand le *Kyrie* est chanté comme faisant partie de l'acte pénitentiel, on fait précéder d'un "trope" * chaque acclamation.

61. La première lecture est suivie du psaume responsorial qui fait partie intégrante de la liturgie de la Parole et a une grande importance liturgique et pastorale, car il favorise la méditation de la parole de Dieu.

Le psaume responsorial correspond à chaque lecture et se prend d'ordinaire dans le lectionnaire. Il importe que le psaume responsorial soit chanté, au moins pour ce qui est de la réponse du peuple. Le psalmiste, ou chantre du psaume, exécute les versets du psaume à l'ambon ou à un autre endroit approprié, tandis que toute l'assemblée est assise et écoute; habituellement celle-ci participe par un refrain, à moins que le psaume ne soit dit de manière suivie, c'est-à-dire sans reprise d'un refrain. Cependant, pour que le peuple puisse plus facilement donner une réponse en forme de psalmodie, on a choisi quelques textes de refrains et de psaumes pour les différents temps de l'année ou pour les différentes catégories de saints, que l'on peut employer, au lieu du texte correspondant à la lecture, chaque fois que le psaume est chanté. Si le psaume ne peut pas être chanté, on le récitera de la manière la plus apte à favoriser la méditation de la parole de Dieu.

62. Après la lecture qui précède immédiatement l'Evangile, on chante l'*Alléluia* ou un autre chant établi par les rubriques, selon ce que demande le temps liturgique. Ce genre d'acclamation constitue un rite ou un acte ayant valeur en lui-même, par lequel l'assemblée des fidèles accueille le Seigneur qui va leur parler dans l'Evangile, le salue et professe sa foi en chantant. L'acclamation est chantée par tous debout, la chorale ou le chantre donnant l'intonation et, le cas échéant, on répète l'acclamation ; le verset est chanté par la chorale ou le chantre.

74. La procession qui apporte les dons est accompagnée par le chant d'offertoire (Cf. n. 37b) qui se prolonge au moins jusqu'à ce que les dons aient été déposés sur l'autel. Les normes qui concernent la manière d'exécuter ce chant sont les mêmes que pour le chant d'entrée (n. 48). Le chant peut toujours accompagner les rites de l'offertoire, même lorsqu'il n'y a pas de procession des dons.

79. On peut distinguer comme suit les principaux éléments qui forment la prière eucharistique :

- a. L'action de grâce (qui s'exprime surtout dans la préface) : le prêtre, au nom de tout le peuple saint, glorifie Dieu le Père et lui rend grâce pour toute l'œuvre de salut ou pour un de ses aspects particuliers, selon la diversité des jours, des fêtes ou des temps.
- b. 'acclamation: toute l'assemblée, s'unissant aux puissances d'en haut, chante le *Sanctus*. Cette acclamation, qui fait partie de la Prière eucharistique, est prononcée par tout le peuple avec le prêtre.
- c. Etc...

83. [...] Le prêtre rompt le pain et met dans le calice une parcelle de l'hostie pour signifier l'unité du Corps et du Sang du Seigneur dans l'œuvre du salut, c'est-à-dire le Corps du Christ Jésus vivant et glorieux. L'invocation *Agnus Dei* (Agneau de Dieu) est ordinairement chantée par la chorale ou le chantre, et le peuple y répond, ou bien elle est dite à haute voix. Cette invocation accompagne la fraction du pain et peut donc être répétée autant de fois qu'il est nécessaire jusqu'à ce que le rite soit achevé. La dernière fois, elle est conclue par les mots: *dona nobis pacem* (donne-nous la paix).

86. Pendant que le prêtre consomme le Sacrement, on commence le chant de communion pour exprimer par l'unité des voix l'union spirituelle entre les communians, montrer la joie du cœur et mettre davantage en lumière le caractère « communautaire » de la procession qui conduit à la réception de l'Eucharistie. Le chant se prolonge pendant que les fidèles communient. Mais il s'arrêtera au moment opportun s'il y a une hymne après la communion. On veillera à ce que les choristes aussi puissent communier commodément.

87. Pour le chant de communion, on peut prendre soit l'antienne du *Graduale romanum*, avec ou sans psaume, soit l'antienne avec son psaume du *Graduale simplex*, ou un autre chant approprié approuvé par la Conférence des évêques. Le chant est exécuté soit par la chorale seule, soit par la chorale ou le chantre avec le peuple.

S'il n'y a pas de chant, l'antienne proposée dans le Missel peut être dite soit par les fidèles, soit par quelques-uns d'entre eux, soit par un lecteur ou, à défaut, par le prêtre, après avoir lui-même communie et avant qu'il ne distribue la communion aux fidèles.

88. Lorsque la distribution de la communion est achevée, le prêtre et les fidèles, si cela est opportun, prient en silence pendant un certain temps. Si on le décide ainsi, toute l'assemblée pourra aussi exécuter une hymne, un psaume, ou un autre chant de louange.

Le nouveau Rituel des Funérailles – 2^{ème} édition – 1991

Extraits

Le chant et la musique dans la célébration

25 La prière communautaire se déroule concrètement au rythme de prières, de gestes et de chants, qui doivent traduire la foi et l'espérance chrétienne au-delà de la mort. La musique aura un double rôle : celui de créer le juste climat de paix au-delà de la douleur, en aidant à la cohésion d'une assemblée unanime; celui d'exprimer la prière de supplication et de foi pascale.

26 *Conditions de fonctionnement* : le choix des chants et leur mise en œuvre tiendront compte tout à la fois du contexte pastoral et des possibilités concrètes de réalisation (assemblée importante ou non, chantante ou non, organiste...). Toujours, même dans les formes les plus modestes d'expression (simple antienne, verset du soliste, intervention de l'instrument), il faut faire effort pour la qualité du chant ou de la musique, qui est alors le signe sensible, expression de la foi.

27 *Formes variées* : le chant des dialogues, antiennes et refrains par l'assemblée doit être favorisé. Cependant, dans bien des cas où le chant n'est pas possible (assemblées très restreintes par exemple), on peut favoriser l'expression de la prière par la simple déclamation des dialogues, de refrains de psaumes ou de prières litaniques. Le rôle de l'organiste peut être très grand pour créer le climat de prière, nourrir un temps de silence après une lecture ou pendant certains gestes liturgiques (procession d'entrée par exemple).

Chant d'entrée

48 Il y a un seul chant d'entrée pour la procession avec le corps et le commencement de la célébration. On choisira le meilleur moment pour commencer : soit dès l'entrée du corps dans l'église, soit une fois l'assemblée en place. Voir en annexe : choix de chants.

RR 37 Une fois le corps déposé à l'emplacement prévu, l'assemblée ayant pris place dans l'église, le prêtre poursuit la célébration par les autres rites d'ouverture.

101 *Le chant du dernier adieu* doit apparaître à tous comme le sommet de l'adieu de toute l'assemblée au défunt. Il est donc très souhaitable que toute l'assemblée y participe (RR 10).

Si l'on ne peut chanter ce chant du dernier adieu, le célébrant proposera à l'assemblée de prier en s'unissant à quelques *invocations*. Cette forme de prière doit tendre à créer le même climat de confiance et d'espérance que celui du chant d'adieu.

104 Lorsqu'il n'y a pas d'aspersion par l'assemblée, le prêtre peut conclure par un *souhait de paix*, avant qu'on emporte le corps.

S'il y a une aspersion par toute l'assemblée, elle s'accompagne normalement d'un fond de musique instrumentale qui doit contribuer à créer, à ce moment de la célébration, un climat de paix.

Tandis qu'on emporte le corps hors de l'église, il sera bon de continuer cet accompagnement de musique instrumentale. Un chant ne s'impose pas à ce moment, mais pourra être envisagé en certains cas, notamment si une chorale est présente.

A – Si l'aspersion du corps a déjà été faite par le célébrant :

1

129 On peut alors entonner immédiatement une antienne ou un chant approprié tandis
RR 49 qu'on emporte le corps (cf. n° 132).

132 Pendant l'aspersion par la famille et par toute l'assemblée (si elle a lieu) et pendant
RR 49 qu'on emporte le corps :

- fond de musique instrumentale
- ou chant d'une des antiennes¹
 - « Jusqu'en Paradis. »
 - « Le cortège des anges. »
 - « Je suis la résurrection et la vie. »
 - « In paradisum. »
 - « Ego sum resurrectio et vita. »
- ou un autre chant approprié.

PROCESSION AU CIMETIÈRE

133 S'il y a une procession pour aller au cimetière, on peut chanter pendant cette procession les psaumes suivants avec leurs antiennes.
RR 52

Ps 117 - 41 - 92 - 24
ou encore des parties du Ps 118.

■ LE CHANT ET LA MUSIQUE

- 24 La musique et le chant liturgique favorisent un juste climat de paix au-delà de la douleur en aidant à la cohésion de l'assemblée ; ils expriment la prière des croyants, dans la foi au mystère pascal et dans l'espérance du Royaume. C'est pourquoi, même dans les formes les plus simples (antienne, verset, refrain, intervention d'instruments), il faut veiller à la qualité du chant ou de la musique.
Le choix des chants et leur mise en œuvre tiendront compte à la fois du contexte pastoral et des possibilités concrètes de réalisation (assemblée importante ou non, chantante ou non, présence de l'orgue, voire d'autres instruments, etc.). Le chant des dialogues, antennes et refrains par l'assemblée doit être favorisé.
Quelques chants sont proposés pour faciliter l'usage d'un répertoire commun, de manière à ce que même ceux qui ne sont pas assidus aux célébrations de la communauté puissent mieux participer aux funérailles¹⁹.
Cependant, dans les cas où le chant n'est pas possible (assemblées très restreintes, par exemple), on peut favoriser l'expression de la prière par de simples dialogues, des refrains de psaumes ou des prières litaniques.
Le rôle de l'organiste est très important. Il contribue à créer le climat qui convient et peut favoriser la prière des fidèles, alors que l'assemblée fait silence après les lectures, ou bien pendant les processions ou certains gestes.

Chant d'entrée

- 167 Il y a un seul chant pour la procession d'entrée avec le corps et le commencement de la célébration (cf. RR 37). On choisira le meilleur moment pour l'entonner : soit pendant la procession d'entrée, soit une fois l'assemblée en place, soit après la mention d'ouverture, soit après le rite de la lumière (voir en annexe un choix de chants, n. 361).
- 227 Le chant du dernier adieu doit apparaître comme le sommet de l'adieu de l'assemblée au défunt. Il est donc souhaitable que toute l'assemblée y participe (cf. RR 10). Si l'on ne peut chanter, l'officiant proposera à l'assemblée de prier en s'unissant à quelques invocations. Cette forme de prière doit tendre à créer le même climat de confiance et d'espérance que le chant d'adieu.
- 230 Tandis qu'on emporte le cercueil hors de l'église, il sera bon d'exécuter un chant approprié ou de prolonger la musique instrumentale (cf. RR 49-50).

■ CHANT D'ADIEU

- 236 On chante soit un cantique, soit un répons. À défaut, on prendra une des séries d'invocations.

237

Sur le seuil de sa maison

238

Entre les mains de notre Père

- 255 On emporte alors le corps que l'officiant accompagne jusqu'à la porte de l'église. Pendant ce temps, on peut prévoir un temps de musique instrumentale ou chanter l'une des antennes suivantes ou un autre chant approprié :

- *Jusqu'en Paradis* (n. 366) ;
- *Le cortège des anges* (n. 367) ;
- *Je suis la résurrection et la vie* (n. 368) ;
- *In paradisum* (n. 366) ;
- *Chorus angelorum* (n. 367) ;
- *Ego sum resurrectio et vita* (n. 368).

- 256 S'il y a une procession pour aller au cimetière, on peut chanter pendant cette procession (cf. RR 52) les psaumes 24, 41, 92, 117, avec leurs antennes, ou encore des parties du psaume 118.